

réussir

MAGAZINE

L'information municipale de Saint-Laurent-d'Aigouze



août - septembre - octobre 2016



SOMMAIRE

| | | | |
|---|-------|-------------------------------|-------|
| ●●● édito | 3 | ●●● tourisme | 15 |
| ●●● travaux - aménagements | 4-5 | ●●● culture | 16-17 |
| ●●● portrait d'une élue | 6 | ●●● recettes méditerranéennes | 16 |
| ●●● C.C.A.S. | 7 | ●●● communauté de communes | 19 |
| ●●● enfance - petite enfance - affaires scolaires | 8-10 | ●●● sports - tissu associatif | 20 |
| ●●● jeunesse - animation - citoyenneté | 11 | ●●● associations | 21-25 |
| ●●● actualités | 12-14 | ●●● tribune libre | 26 |
| | | ●●● agenda | 27 |

Pages centrales : programme de la fête votive 2016

CONTACTS

MAIRIE

ADRESSE :

Rue Henri Méry
30220 Saint-Laurent-d'Aigouze
Tél. 04 66 88 12 77 - Fax : 04 66 88 10 11

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. En **juillet et août uniquement** du lundi au vendredi de 8h à 15h.

SITE INTERNET :

www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

ADRESSES E-MAIL DES SERVICES MUNICIPAUX :

- ◆◆◆ Secrétariat du maire 04 66 88 12 01
secretariatmaire@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Direction générale des services
dgs@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Centre communal d'action sociale
04 66 88 12 77
ccas@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Marchés publics, comptabilité, élections
04 66 88 86 64
marchepublic@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Police de roulage 04 66 88 84 83
policederoulage@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Police municipale 04 66 88 11 99
police@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Accueil 04 66 88 12 77
accueil@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ État civil 04 66 88 12 77
etatcivil@mairiesldaigouze.fr

SERVICE DROIT DES SOLS

ADRESSE :

Hôtel de ville
30240 Grau du Roi
Tél. 04 66 73 45 45

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30.

INTERNET

- ◆◆◆ Communication, protocole, sports, associations
04 66 88 84 82
secretariatcom@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Culture, évènementiel, patrimoine immatériel
04 66 77 22 31
administratif@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Centre multi-accueil 04 66 35 14 09
cma@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Accueil de loisirs 04 66 77 29 51
accueildeloisirs@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Conseil municipal des enfants et des jeunes
et Point Information Jeunesse 04 66 77 81 60
CMEJ.PIJ@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Office du tourisme 04 66 88 17 00
tourisme@mairiesldaigouze.fr

Rendez-vous sur
notre site avec
votre smartphone
grâce à ce tag !



Les délibérations du conseil municipal sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

réussir

Directeur de publication : Laurent Pélissier - Directeur adjoint : Rodolphe Teyssier - Avec la collaboration de la commission Communication - Crédit photos : Rodolphe Teyssier, Marie-Pierre Lavergne-Albaric, Sabine Volpellièrre, Stéphanie Suka, Marie-Hélène Touchet, Communauté de communes Terre de Camargue, Office du tourisme, accueil de loisirs, centre multi-accueil, service technique, service communication.

Tirage en 2500 exemplaires sur papier PEFC - Imprimerie J. F. Impression - Conception Addok 06 79 70 84 76



*Madame, Monsieur,
Chers concitoyens saint-laurentais,*

Ce 14 juillet 2016 alors que notre pays fêtait dans l'allégresse sa Fête nationale, l'horreur terroriste a encore frappé sur la promenade des Anglais à Nice.

Ces attentats subis par notre pays depuis 18 mois ont pour seul objectif de nous déstabiliser, de disloquer notre nation, de nous terroriser.

Il nous appartient de faire face, d'entrer en résistance pour montrer que notre force, notre puissance et notre détermination sont supérieures à leur volonté destructrice.

Participer à notre fête locale, être acteur de ce moment de convivialité contribuera à lutter contre cette atmosphère morbide.

J'en appelle à la prudence de tous, en particulier la jeunesse, pour faire de ces dix jours de liesse collective, une réponse digne à ceux qui portent atteinte aux valeurs fondamentales de notre République.

Bien sincèrement


Laurent Pélissier
Maire

Président de la Communauté de communes Terre de Camargue

Les dernières

RÉALISATIONS



LA PORTE D'ENTRÉE DE L'ANCIENNE MAIRIE, RUE ÉMILE MÉOULET

La porte d'entrée de l'ancienne mairie très endommagée, a été remplacée par les services techniques.

Les agents, chacun dans leur domaine de compétence, ont réalisé en régie et en totalité une nouvelle porte en fer (conception, fabrication, peinture, pose vitrage, maçonnerie).

DÉSHERBAGE THERMIQUE

La loi Labbé n°2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national mentionne qu'à partir du 1^{er} janvier 2020, «Il est interdit aux personnes publiques [...] d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques [...] pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé.» L253-7

A partir du 1^{er} janvier 2022, «La mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention des produits mentionnés [...] pour un usage non professionnel sont interdites.»

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a avancé l'interdiction pour les personnes publiques au 1^{er} janvier 2017 et y a intégré les voiries. Ne sont pas concernés les cimetières et les stades.

FONCTIONNEMENT DU DÉSHERBAGE THERMIQUE

Il s'agit en fait de promener une flamme sur des plantes dont on veut se débarrasser. L'idée n'est pas de brûler les mauvaises herbes mais de provoquer un choc thermique qui va détruire les feuilles visibles et soit faire mourir soit affaiblir la plante qui sera obligée de puiser dans ses

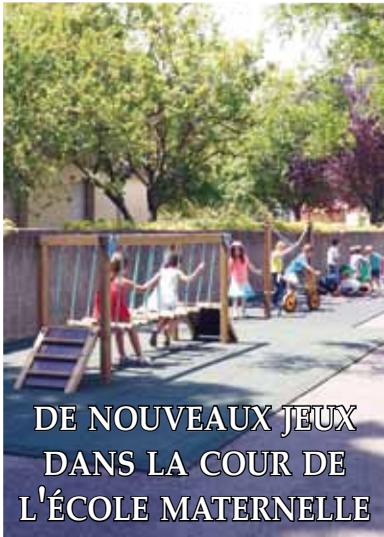


réserves pour produire de nouvelles feuilles. Au bout de quelques passages, même les vivaces les plus coriaces (pissenlit, plantain, lierre) finissent par disparaître.

La structure du sol n'est pas impactée par l'usage du désherbeur, le temps de chauffe du sol (environ une seconde) est trop bref pour que cette chaleur pénètre dans le sol. L'essentiel des micro-organismes sont eux aussi préservés (ceux qui vivent dans le sol en tout cas).

LE POINT DE VUE DU SERVICE TECHNIQUE

La mise en œuvre zéro phyto nécessite bien évidemment pour le service technique plus de temps et moyens humains (binage, sarclage, débroussaillage thermique, désherbage thermique, enherbement et tonte selon les zones à traiter).



Le local repeint par les services techniques a été aménagé pour stocker et ranger les divers jeux (ballons, cerceaux) achetés par la mairie. Les enfants peuvent en disposer pendant les récréations.

Après la mise en place d'une structure complète toboggan/tunnel et d'un toboggan sur un sol amortissant l'été dernier, les enfants ont découvert au printemps de nouveaux jeux d'équilibre.

NETTOIEMENT DE LA COMMUNE

Depuis début juillet, le nettoyage des espaces dédiés à la circulation des véhicules et des piétons de la commune est réalisé par la société Onyx. Ces espaces comprennent les rues, les avenues, les trottoirs, les impasses, les caniveaux, les bords de chaussée et les avaloirs. La commune a été divisée en secteurs géographiques pour chacun desquels il a été déterminé la fréquence et le détail des prestations : balayage manuel ou mécanique, soufflage thermique avec balayeuse aspiratrice, lavage mécanisé des voiries.

Le détail des secteurs et prestations sont consultables sur le site internet de la commune www.ville-saint-laurent-daigouze.fr



Plan communal de sauvegarde

L'objectif du Plan communal de sauvegarde (PCS) est de pouvoir faire face aux périodes de crises « inondation ».

Là où le plan est activé est prévenue par téléphone afin de se préparer à réaliser les bons gestes ou être évacuée le cas échéant pour une mise en sécurité.

Nous actualisons l'annuaire de la population qui se trouvent dans les secteurs exposés : Domaine Terre de Port, Bosc et clos d'Asport, la Viguière, les chemins Mas de Barbut, de Muria, des Poissonniers, de Vacarresse, de Bordes, Vieux d'Aigues-Mortes, des Salariés, des Charretiers, route d'Aigues-Mortes et route des Saintes-Maries-de-la-Mer (les Mas).

En cas d'alerte météo et afin de les prévenir, les propriétaires d'animaux (chevaux, taureaux, brebis...) situés dans les prés de la commune doivent nous communiquer leurs coordonnées (qui restent confidentielles) et préciser le lieu exact où se trouvent les animaux. Contact Laurence Boivin au 04 66 88 84 82 ou secretariatcom@mairiesldaigouze.fr.

Le 28 juin à 21h, un exercice de simulation s'est déroulé en mairie. Il concernait uniquement l'évacuation du camping Fleur de Camargue. Les acteurs de cet exercice étaient le service défense et

protection civile de la préfecture, le centre de secours de Vauvert qui a imaginé le scénario, la gendarmerie nationale, la directrice du camping, le maire ainsi que les élus faisant partie de la cellule de crise du PCS, Alain Fontanes, Marie Pierre Lavergne-Albaric, Philippe Clauzel, Michel Neel et la directrice générale des services.

Dans le cadre du PCS, les élus et les services municipaux procéderont, courant septembre, à un exercice de simulation avec le centre de secours de Vauvert qui aura programmé un scénario « inondation ».

Portrait d'une Éluë



Remise des prix aux enfants des écoles le 18 mai, à l'issue de la Foulée saint-laurentaise

MARIE TISSOT

Conseillère municipale déléguée aux liens intergénérationnels. Membre du Centre communal d'action sociale.

Commissions : Liens intergénérationnels - Solidarités - Jeunesse, citoyenneté - Petite enfance, enfance, affaires scolaires - Agenda 21 - Ressources humaines.

Permanence : Reçoit sur rendez-vous.

Contact : m.tissot@mairiesldaigouze.fr



4^e opération "Nettoyons la nature", organisée avec les membres du conseil des enfants et des jeunes et les membres de la commission Agenda 21



Pendant les vacances d'automne, les élus de la commission Enfance accueillent les enfants dans les arènes pour les 2 journées "St Lo for Kids"

Le thé dansant du 18 mars, avec les aînés invités par le CCAS



Thé dansant

Le lundi 20 juin après-midi, les aînés étaient une nouvelle fois invités par les membres du CCAS, à se retrouver pour un thé dansant salle Vincent Scotto.

C'est avec entrain que les 50 convives présents ont chanté les refrains qu'ils affectionnent. Ce rendez-vous récréatif était animé par un danseur mondain qui a entraîné sur la piste nos aînés amateurs de danse.



Dans le cadre de la semaine bleue, le CCAS vous donne rendez-vous pour un prochain thé dansant le lundi 17 octobre à partir de 14h30. Pensez à vous inscrire en mairie.

Fête votive 2016
Journée des aînés
mercredi 24 août

Afin d'organiser au mieux le petit déjeuner, nous demandons aux aînés qui viennent au pré en calèche ou par leurs propres moyens, de bien vouloir s'inscrire en mairie jusqu'au 19 août.

ENFANCE - PETITE ENFANCE - AFFAIRES SCOLAIRES

Centre multi accueil

La fête de la musique n'est pas réservée aux adultes ou aux ados, c'est aussi pour les enfants !



Avec le concours gracieux d'une maman utilisatrice de la structure et de son cousin, l'équipe s'est mobilisée pour la réussite de cette initiative. Agnès en cuisine a dû faire preuve d'imagination pour la réalisation de la paëlla adaptée aux plus petits, mais BRAVO, « qu'elle fut bonne ». D'ailleurs une paëlla se partage, alors l'équipe a aménagé la salle de jeux en salle de restaurant. C'est en début de matinée que les fillettes ont revêtu des robes colorées et pleines de volants. Les démonstrations de moulin avec les mains et les tours sur soi afin de faire voler les volants des robes furent l'occasion d'éclats de rires. C'est en bonne pédagogue que Mme Blanchard a marqué le rythme avec les mains ou les pieds et donné le tempo pour coordonner les gestes.



L'accueil de loisirs du Parc



Grand jeu au Château de Calvières
de Saint-Laurent-d'Aigouze
« Aventure Bayord »

On fait tout à vélo cet été !

La nuitée s'est déroulée à
la manade du Levant



Paddle à la plage de Carnon



Spectacle de fin d'année des écoles

Cette année, les fêtes des écoles étaient initialement prévues le 10 juin à l'école maternelle et le 24 juin à l'école primaire. Suite aux consignes de l'Éducation nationale, les directeurs des écoles n'avaient plus l'autorisation d'organiser des fêtes.

Pour respecter ces consignes liées à l'état d'urgence dans notre pays et pour ne pas priver les enfants, les parents et les en-

seignants d'un événement festif récurrent, le maire a proposé de l'organiser et d'en prendre la responsabilité, en un lieu unique, un même jour, pour les deux écoles. La date du lundi 20 juin, dans les arènes, était la seule qui correspondait à la disponibilité de tout le monde. A l'ouverture des arènes au public, la police municipale et des agents du service accueil de loisirs étaient présents ainsi que des élus pour veiller au bon déroulement de la fête.

Les enfants, heureux de s'être produits dans les arènes, ont été vivement applaudis par les parents, grands-parents et amis, conquis par les spectacles. L'ensemble des élèves y ont mis tout leur cœur, une des clés du succès de cette soirée.

Nous remercions les équipes enseignantes pour leur investissement dans la préparation de cette fête.



Foulée saint-laurentaise

La traditionnelle Foulée saint-laurentaise s'est déroulée mercredi 18 mai autour du complexe sportif et du boulodrome.

Les enfants des classes de moyenne/grande sections, grande section, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 s'étaient entraînés avec enthousiasme avec les équipes enseignantes. Très motivés, les 240 enfants ont mis toute leur énergie pour réaliser le parcours et arriver en tête dans leur catégorie.

Ce sont plus de 30 bénévoles, parents, grands-parents, élus et l'équipe enseignante qui ont participé à l'organisation de cette matinée sportive.

La mairie avait sollicité la présence de membres de l'UNASS (Union nationale des associations de secouristes et sauveteurs) pour assurer les premiers soins en cas de nécessité.

Un classement a été réalisé pour chaque classe de l'élémentaire, les 3 premiers garçons et les 3 premières filles ont été récompensés avec un sac de sport et divers lots. Une coupe a été remise à chaque classe. Un diplôme représentant un dessin sur le



thème de la foulée réalisé par Alexandre Borges a été remis à tous les coureurs fiers de leur parcours. Nous remercions les conseillers départementaux Léopold Rosso et Caroline Breschit ainsi que la Communauté de communes Terre de Camargue pour leur dotation et U express qui a offert les boissons.

Remise du permis vélo et piéton

Le 20 juin après-midi, le maire, Laure Marcon, adjointe à l'enfance, Alain Fontanes, 1^{er} adjoint, Sabine Volpellière, conseillère municipale et l'équipe enseignante se sont réunis dans la cour de l'école primaire pour la remise du permis piéton et vélo aux élèves des classes de CE2 et CM2.

Durant l'année scolaire, les 33 élèves de CE2 ont suivi des cours dispensés par les gendarmes sur les comportements à avoir en tant que piéton et les dangers que représente la circulation. Après les avoir tous félicités pour leurs notes excellentes aux tests écrits, les résultats étant les meilleurs du canton, les gendarmes Lalande et Charpentier leur ont remis le permis piéton. Ils ont tous été applaudis par leurs camarades et les personnes présentes. Puis, ce fût au tour des 31 élèves de CM2 de recevoir leur permis vélo, remis par Sébastien Bonnet, moniteur de prévention routière et Florian



Tassard, ASVP (agent de surveillance de la voie publique) qui leur ont donné des cours théoriques et de maniabilité sur le terrain.

Etait présent cette année, M. Delon, représentant la MAIF qui a remis des chasubles fluo, un bandeau réfléchissant pour bras ou cheville qu'ils pourront désormais utiliser lorsqu'ils feront du vélo sur la voie publique ! Être vu, c'est aussi important que voir !

CLASSEMENT DU PERMIS VÉLO

1^{er} Paco Delseny
2^e Rayan Dahmani
3^e Styve Moro del Planque



Une surprise pour la fin de l'année scolaire !

C'est également le 20 juin, après la remise des permis vélo et piéton, que le maire et les élus ont réservé une surprise en offrant de nombreux jeux, de quoi s'amuser pendant les récréations. Les élèves se sont accaparés des cordes, cerceaux, ballons, panneaux de basket, buts de foot ou handball etc. avec des cris de joie et des yeux qui pétillent !

Les fresques sur les murs d'enceinte de l'école élémentaire continuent...

Cette année, les élèves de la classe de CM1/CM2 de Pascale Aussel se sont librement inspirés de l'œuvre de Piet Mondrian pour colorer une partie du mur. Il reste encore quelques mètres à égayer... Les prochains élèves s'en chargeront. Juste avant les vacances scolaires, le 5 juillet, les élèves avec leur enseignante ont présenté la fresque à Laure Marcon, adjointe à l'enfance et Marie Tissot, conseillère municipale.



Rentrée scolaire 2016/2017

Planning hebdomadaire

| HORAIRE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---------------|------------------|------------------|--------------|------------------|------------------|
| 7h30 - 9h | Garderie * | Garderie * | Garderie * | Garderie * | Garderie * |
| 9h - 12h | Enseignement | Enseignement | Enseignement | Enseignement | Enseignement |
| 12h - 13h30 | Pause méridienne | Pause méridienne | | Pause méridienne | Pause méridienne |
| 13h30 - 16h30 | Enseignement | Enseignement | ALSH * | Enseignement | APS * |
| 16h30 - 18h30 | Étude/Garderie* | Étude/Garderie* | | Étude/Garderie* | Étude/Garderie* |

* **Garderie, APS** (activités périscolaires) et **ALSH** (activités loisirs sans hébergement): informations et inscriptions à l'accueil de loisirs au 04 66 77 29 51.

* **Étude** : inscriptions auprès de l'instituteur.

* **Restaurant scolaire** : Le bureau d'inscription du restaurant scolaire Chloé Dusfourd est ouvert de 7h30 à 13h30 du 22 au 26 août, puis de 7h30 à 11h à partir du 29 août. Contact : 04 66 71 94 55.

Plus d'informations page 19 (info CCTC).

Les APS commenceront le vendredi 9 septembre.

Fête de la musique

La fête de la musique s'est déroulée sur la place le 21 juin dans une ambiance festive et familiale. Les terrasses des cafés étaient comblées avec les nombreux amateurs voulant profiter de cette 1^{re} soirée d'été pour célébrer la Musique.

Pour cette 2^e édition de « Faîtes de la musique », la sélection musicale fut éclectique. Pour commencer, les élèves d'Inès Hugon se sont mis au piano et nous ont fait partager leur talent et leurs progrès. Solène (du groupe Aaway) et son père Christophe nous ont joués en version acoustique des tubes folk et pop rock.

Guy Ressouche nous a fait voyager dans le temps en interprétant une chanson par décennie. Il a commencé par les années 60 et a terminé par les années 2010 avec une interprétation surprenante de « Formidable » de Stromae.



Les Kemas ont, de nouveau, enflammé la place du village avec leur rock décapant ! Certaines personnes se sont invitées au micro avec eux pour partager cette fête conviviale !

La soirée s'est terminée avec Vincent Arbrun, DJ au bar musical l'Instant. Il a fait danser petits et grands jusqu'à la fin de la soirée !

Merci à tous d'avoir partagé cette fête musicale.

Les membres de la commission Animation jeunesse pilotée par Sabine Volpellière, conseillère municipale et l'association La musique c'est fantastique vous donnent rendez-vous en 2017. Il vous reste un an pour vous entraîner... Et vive la Musique !

CMEJ

Opération « Nettoyons la Nature »



Le samedi 28 mai à 9h30, les élus de la commission Agenda 21, pilotée par Rodolphe Teyssier et les jeunes élus de CMEJ accompagnés de Ayoub El Moussaoui, animateur du CMEJ et de deux agents de la Communauté de communes Terre de Camargue, se sont retrouvés sur le chemin des Charretiers.

Ce sont environ 320 kg de déchets qui ont été ramassés par les 30 enfants et 10 adultes présents. Cette quantité non négligeable aura de nouveau fait prendre conscience à nos jeunes que la nature n'est pas toujours respectée et que le geste éco-citoyen n'est pas systématique. Il devait pourtant être une évidence !

L'été, qui nous permet de profiter pleinement de la nature et d'organiser des pique-niques sera, nous l'espérons, l'occasion de faire plus attention.



3^e atelier de démocratie citoyenne

Le 3^e atelier de démocratie citoyenne s'est déroulé jeudi 16 juin au café du Commerce sur le thème «La sécurité, c'est l'affaire de tous».

Le maire, Rodolphe Teyssier conseiller municipal délégué à la défense et Philippe Pigny conseiller municipal délégué à la proximité quotidienne ont invité le major Breschit, référent sûreté en prévention et conseiller en vidéo protection pour le groupement de gendarmerie du Gard, l'adjudant Delehay et le gendarme Peronnet de la brigade d'Aigues-Mortes. Sandrine Seintès de la police municipale a expliqué les missions des policiers municipaux (PM). Avec Jean-Paul Vettor, responsable de la PM, ils ont un rôle de proximité et de renseignements. Ils sont assermentés et peuvent donc verbaliser les contrevenants. Florian Tassard, A.S.V.P. (agent de surveillance de la voie publique) exerce une mission de proximité.

A la fin 2016, la commune installera 13 caméras de vidéo protection dont le coût d'implantation est d'environ 100 000 €. Les images vidéo, les photos ou vidéos de particuliers, sont des preuves judiciaires. La loi sur les libertés individuelles ne donne l'habilitation à regarder les images des vidéos publiques qu'à certaines personnes (maire, gendarmerie...).

La gendarmerie nationale a précisé que les communes dotées de ce système, ont enregistré une très forte baisse de la délinquance.

Depuis janvier 2015, la mairie a mis en place le dispositif de participation citoyenne dans un quartier du village. Ainsi en 2015, avec des rondes et contrôles de la gendarmerie, nous avons eu sur la commune une baisse de 50% des chiffres de la délinquance. Pour les 6 premiers mois de 2016, les vols sont passés de 30 à 21 et les vols sur voitures de 19 à 11.



Futur lotissement communal, avenue Jean Moulin

Une réunion publique de présentation du lotissement communal s'est déroulée le mercredi 22 juin, salle Vincent Scotto.

Le maire a accueilli les Saint-Laurentais venus nombreux. Il a précisé que la création du lotissement est une réponse à la demande d'administrés de rester sur la commune.



Le terrain communal, situé avenue Jean Moulin, comprendra 10 lots répartis de la façon suivante :

- 6 lots aux jeunes ménages,
- 2 lots aux retraités,
- 2 lots à des familles monoparentales.

La mairie a confié la construction à Maison Abordable. MM. Nauges, Barbier et Gossard, présents ce soir-là, ont présenté le projet avec les prestations, les garanties et les propositions de financement. Ils ont répondu aux diverses questions des Saint-Laurentais intéressés par l'acquisition d'une maison.

Le prix, qui comprend le terrain, la construction et les taxes est de l'ordre de 170 000€ à 190 000€.

Les pré-inscriptions peuvent se faire en mairie. La livraison du lotissement est prévue au printemps 2018.

Projet de nouveau plan de circulation

Mercredi 15 juin, salle du conseil municipal, le maire Laurent Pélissier et Alain Fontanès, 1^{er} adjoint délégué aux finances, ont réuni les commerçants de la place et des rues adjacentes, Christel Cauquil, présidente de l'association ACASL ainsi que les commerçants présents sur le marché.

Cette réunion avait pour objectif de présenter le projet de nouveau plan de circulation de la place et ses alentours.

Le 1^{er} adjoint a précisé les nouvelles dispositions qui seront prises dans un futur proche avec de nouvelles règles de stationnement :

- la création d'une zone bleue pour 7 places de parking qui seront situées face à la pharmacie et devant la fontaine du Griffou. A cet effet, la mairie va acheter des disques bleus qui seront disponibles dans les commerces.

- L'entrée sur la place s'effectuera par les rues Henri Méry, Folco de Baroncelli, Babinot et du Toril. Les automobilistes pourront sortir de la place par les rues du Cantonnat et de la Calade.

- La matérialisation de places de parking sur les boulevards Gambetta, Salvador Allende et la rue Carnot.

Les commerçants présents se sont déclarés satisfaits de ce nouveau plan de circulation et de stationnement.

Par ailleurs, ils ont informé les élus de la fermeture de l'agence du Crédit Agricole pendant la période estivale du 25 juillet au 22 août et ont décidé de lancer une pétition sur internet pour le maintien de l'agence à Saint-Laurent. Dès le lendemain, le maire et le 1^{er} adjoint ont contacté la direction du Crédit Agricole. Ils ont été reçus par le directeur de l'agence qui a confirmé la fermeture estivale. Quant à la fermeture définitive à moyen terme, le directeur a laissé entendre que c'était à l'étude. Il s'est engagé à conserver le distributeur automatique de billets, qui pourrait alors être délocalisé dans le centre-ville. Sur proposition du maire, le conseil municipal a voté, le 29 juin une motion de soutien à la pétition des commerçants contre la fermeture estivale de l'agence et contre la fermeture définitive qui s'annonce.

Commémorations

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

La cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en présence des élus, de Léopold Rosso, conseiller départemental, de la Croix Rouge, des corps constitués, des présidents et présidentes d'associations et des Saint-Laurentais.

Les jeunes du conseil municipal des enfants et de des jeunes ont déposé la gerbe. Au moment de la Marseillaise, ce fut une surprise pour toute l'assemblée. Le maire avait invité Véronique Forand, professeur de chant, à chanter l'hymne national *a capella*. Cette cérémonie s'est achevée salle du conseil municipal autour du verre de l'amitié.



JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE

En hommage aux morts pour la France en Indochine, mercredi 8 juin, et en l'absence du maire, Alain Fontanès, 1^{er} adjoint et Marie-Pierre Lavergne-Albaric, adjointe à la culture, tourisme et patrimoine immatériel ont déposé la gerbe au monument aux morts, en présence des élus et de la population.



76^e ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Le samedi 18 juin, à l'occasion du 76^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, le maire, Magali Poitevin adjointe aux solidarités, Laure Marcon adjointe à l'enfance et Rodolphe Teyssier, conseiller municipal à la communication et correspondant défense ont déposé la gerbe de la mairie ainsi qu'une deuxième gerbe au nom de l'Union des Gaullistes de France.



Bienvenue aux nouveaux arrivants



Le maire et Rodolphe Teyssier, conseiller municipal délégué à la communication ont invité, le dimanche 22 mai, les nouveaux arrivants à une journée de découverte de la commune et de ses traditions, à laquelle participaient également des élus.

Une cinquantaine de personnes a répondu présent, le rendez-vous était fixé à la tour Carbonnière où Simon Baudouin du centre du Scamandre les a accueillis pour une visite commentée sur la tour, mais aussi ses marais et la faune qui y séjourne. Il a ensuite amené les nouveaux Saint-Laurentais dans un autre lieu tout aussi emblématique, la réserve naturelle de Mahistre. La matinée s'est terminée salle du conseil municipal autour d'un apéritif.

La journée s'est poursuivie l'après-midi à la manade Fourmaud, où le manadier Frédéric, avec toute sa passion, a amené les invités dans le monde du cheval Camargue. Ainsi, ils ont découvert Ukraine de Psalmody, l'étalon classé champion de la race Camargue au dernier salon de l'agriculture à Paris. En 2015, cet élevage a fêté ses 80 ans d'existence.

Cette journée de découverte a permis aux nouveaux habitants de rencontrer les élus et découvrir le patrimoine de notre village, la richesse du patrimoine naturel de la Camargue dont font partie la tour Carbonnière, ses marais et la biodiversité du site.



Visite du préfet du Gard sur le canton

Mercredi 6 juillet, à l'invitation de Caroline Breschit et Léopold Rosso, conseillers départementaux, Didier Lauga, préfet du Gard, s'est déplacé sur le territoire du canton d'Aigues-Mortes pour une visite de la Camargue gardoise. Ce site est labellisé officiellement « Grand site de France » depuis le 1^{er} juillet par le préfet du Gard. Un passage au centre du Scamandre, dont Léopold Rosso est le président, a été suivi d'une visite de la tour Carbonnière commentée par le maire Laurent Pélissier.

M. le Préfet, Joël Tena, maire du Cailar, Freddy Cerda, maire de Gallargues-le-Montueux, Pierre Maumejean, maire d'Aigues-Mortes et le maire ont ensuite déjeuné dans un restaurant de Saint-Laurent-d'Aigouze.



SAINTE LAURENT D'AIGOUZE

Fête d'Autonne



Le comité des Fêtes présente

LA FÊTE VOTIVE 2016 DE SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

Vendredi 19 août

21h30 : Course de nuit organisée par le jeunesse saint-laurentaise (offerte par le comité des Fêtes).

Samedi 20 août

10h30 : Course de taureaux avec l'école taurine de Saint-Laurent-d'Aigouze.

12h : Abrivado-bandido, manade Groul.

17h30 : Tienta, école taurine de Nîmes.

19h : Encierro de toros.

20h : Bal avec l'orchestre Pyramide.

Dimanche 21 août

9h : Déjeuner aux prés.

12h : Abrivado manade Lescot frères - Présentation des bandes dans les arènes et remise des clés de la ville par M. le Maire à la jeunesse saint-laurentaise.

16h30 : Course Trophée de l'Avenir, manades Laurent, Nicollin, Aubanel (voir affiche du jour).
Raseteurs : Clarion-Favier N, Bernard E, Sanchez, Ortiz, Bressy, Mirallès, Fougère. Entrée 8€. Après la course, bandido de la manade Lescot frères.

Mercredi 24 août

Journée des aînés

9h : Départ des calèches dans les arènes (inscription en mairie jusqu'au 19 août). Déjeuner aux prés. Animation musicale.

12h : Abrivado manade Lescot frères.

16h30 : Course de Ligue, manades Nicollin, Vinuesa, Saumade. Entrée gratuite. Après la course, bandido de la manade Lescot frères.

21h30 : Spectacle équestre (voir affiche du jour).

Jeudi 25 août

Journée déguisée

Festival de peñas

9h : Déjeuner aux prés.

12h : Abrivado manade Lescot frères.

16h30 : Course à l'Avenir Souvenir R. Chabanon et H. Lopez - Concours de manades Raynaud, Mailhan, Saumade, Rousseau, Cuillé, Blatière, Nicollin. Raseteurs : Clarion, Méric, Marquis, Faure, Ortiz, Bressy, Montesinos, Bernard (voir affiche du jour). Entrée 8€, places numérotées. Remise des prix de la journée par les Arlésiennes. Après la course, bandido de la manade Lescot frères.

Lundi 22 août

Dimanche 28 août

9h : Déjeuner aux prés. Animation peña.

12h : Abrivado de la manade Lescot frères.

16h30 : Course de taus, manades Blatière-Bessac et Cuillé. Raseteurs : Charnelet, C. Martinez, D. Martinez, Vacarrese, Alarcon, Cartalade. Entrée 8€, places numérotées. Après la course, remise des prix par les Arlésiennes. Bandido de la manade Lescot frères.

Lundi 29 août

Journée du club taurin Lou Bandot

Souvenir Jean Mathieu

10h : Déjeuner aux prés pour les membres, festival de ferrades.

12h : Abrivado manade Lescot frères suivie de l'apéritif offert par la maison Ricard.

16h30 : Course taureaux jeunes, manades Raynaud, Aubanel, Vinuesa, Fabre-Mailhan (voir affiche du jour). Après la course, bandido de la manade Lescot Frères.

Tous les jours

► Déjeuner tiré du sac dans les prés des Serpentans.

► Abrivado et bandido assurés par la manade

9h : Déjeuner aux prés.

12h : Abrivado manade Lescot frères.

16h30 : Course de Ligue, manades Vidourlenque, Groul, Cougourlier. Entrée gratuite. Après la course, bandido de la manade Lescot frères.

21h30 : Soirée organisée par le club taurin Lou Sarratie : course landaise ganaderia Jean-Louis Deyris (voir affiche du jour).

Mardi 23 août

Journée des péquelets

9h : Départ en calèche dans les arènes (les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents à la descente des calèches dans les prés et au retour dans le village). Déjeuner dans les prés des Serpentans offert aux enfants par le comité des Fêtes.

12h : Abrivado manade Lescot frères, veaux pour les enfants.

16h30 : Course de vaches cocardières, manades Raynaud, Rousseau, Blatière-Bessac. Raseteurs : Clarion, Sanchez, Cartalade, Alarcon, Mirallès, Vacaresse, Fougère. Entrée gratuite. Après la course, bandido de la manade Lescot frères.

Journée à l'ancienne

9h : Déjeuner aux prés des Serpentans tiré du sac.

12h : Abrivado de 7 taureaux, manade Lescot frères, suivie de la roussataïo de la manade Fourmaud.

16h30 : Course de taureaux jeunes, manades Fabre-Mailhan, Nicollin, Cuillé. Raseteurs : Vacaresse, Ortiz, Soler, Fougère, Sanchez, Cartalade. Entrée gratuite. Après la course, bandido de la manade Lescot frères suivie de la roussataïo de la manade Fourmaud.

21h30 : Course d'étalons jeunes et neufs organisée par le club taurin Lou Bandot, manades Saumade et Cuillé (voir affiche du jour).

Samedi 27 août

9h : Déjeuner aux prés.

10h : Ferrades dans les prés des Serpentans.

12h : Abrivado manade Lescot frères.

16h30 : Course de taureaux jeunes, manades Raynaud, Nicollin, Saumade.

Raseteurs : Mirallès, Vacaresse, Fougère, Charnelet, Sanchez, Clarion, Alarcon. Entrée gratuite. Après la course, abrivado-bandido de la manade Lescot frères.

Lescot frères.

► Raseteurs invités à toutes les courses.
► Peñas aux courses des 25 et 28 août (Lou Pati, Los caballeros, Mistrall).

► Animations musicales sur la place tous les jours : Pyramide les 20 et 21 août, Trumpet Melody les 23 et 24 août, Plein Sud les 25, 26 et 27 août.
► Présence des Arlésiennes du 25 au 28 août.

« La boule Joyeuse » au boulo-drome à 15h

* 20 août : doublette mêlée 150€ + P Grand Café * 21 août : triplette montée 225€ + P Leader Coste * 22 août : doublette mêlée 150€ + P * 23 août : double mixte 150€ + P * 24 août : triplette montée 225€ + P Leader Coste * 25 août : doublette montée 150€ + P * 26 août : triplette montée 225€ + P Leader Coste * 27 août : mêlée 80€ + P * 28 août : mêlée 80€ + P.

Expositions

« Camarguexpo » Organisée par l'association « Les peintres en liberté » du 19 au 29 août, de 11h à 13h et de 17h à 20h, salle Vincent Scotto. Entrée libre.

Yash Godebski exposera salle des Arches et travaillera également sur la rénovation du triptyque.

SUR LE PARCOURS DES ABRIVADO, BANDIDO ET ENCIERROS, LA CIRCULATION DES VOITURES ET DES MOTOS EST STRICTEMENT INTERDITE.

Pour les spectacles taurins, le service médical est assuré par la Croix Blanche. Conformément à la nouvelle réglementation, l'attention des spectateurs est attirée sur les dangers encourus pendant les abrivado et bandido.

Pendant la durée de la fête, lors des abrivado et bandido, la circulation de tout véhicule moteur est interdite sur la totalité du parcours. Des poursuites seront engagées envers les contrevenants. La ville ne répond pas des accidents.

Programme donné sous réserve de modification ou d'annulation





**DU 19 AU 29 AOÛT
2016**

CHM



Hommage aux victimes

En hommage aux victimes de l'attentat perpétré le 14 juillet à Nice, le maire, les élus et les Saint-Laurentais se sont rassemblés, lundi 18 juillet à 12h dans les arènes. Un moment de recueillement a été observé pour une minute de silence, suivie de la Marseillaise.

TOURISME

L' Office du tourisme en **balade**



Le 4 juin dernier, l'Office du tourisme organisait une de ses désormais traditionnelles randonnées.

Pour la première fois, l'équipe aussi joyeuse que motivée a emprunté la Voie verte depuis Aigues-Mortes en direction de la tour Carbonnière. Le long du canal,

au calme, les randonneurs ont pu profiter des berges fleuries et observer le lent ballet des péniches de plaisance. Arrivés aux abords de la tour de garde, ce fut une colonie de flamants qui suscita l'émerveillement : dérangés de leur site à l'étang du Fan-gassier, ils avaient décidé de nicher dans les marais avoisinants la tour Carbonnière. Une pause bien méritée fut prise au restaurant du Poste avant la balade digestive du retour. Rendez-vous en septembre...



CARTE PONT DU GARD

La délivrance d'une carte d'accès gratuite au parking se fait en mairie sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une carte grise.

JOURNÉES EUROPÉENNES

DU PATRIMOINE

Samedi 17 et dimanche 18
septembre 2016

Cette année, en sus du programme de visites traditionnelles de nos principaux monuments, la commission Culture, tourisme et patrimoine immatériel a souhaité mettre l'accent sur l'église et sa restauration (Programme détaillé à suivre).

A VOS AGENDAS

L'office du tourisme organise une balade au château de Teillan à Aimargues, le samedi 24 septembre.

HORAIRE D'OUVERTURE

- ▶ Juillet et août de 9h à 12h30 et de 15h à 18h30 du lundi au samedi. Dimanche de 9h à 12h.
- ▶ Septembre de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 du lundi au samedi.
- ▶ Fermeture au public le vendredi 30 septembre.

Pour toute information

Tél. 04 66 88 17 00

Mail : tourisme@mairiesldaigouze.fr

Les Apéros du vendredi

Le cru 2016 des Apéros du vendredi n'a pas démenti le succès de ces moments conviviaux organisés en partenariat par la commission Culture, tourisme et patrimoine immatériel et les cafetiers : pour chacune des trois dates de ce début de saison, une foule de plus en plus nombreuse s'est donnée rendez-vous sur la place. Un subtil mélange d'orchestres de qualité et de petits plats appétissants proposés par les cafetiers locaux ont ravi petits et grands.

Rendez-vous le 9 septembre pour le dernier apéro de l'année.



RECETTES MÉDITERRANÉENNES

ARTICHAUTS EN BARIGOULE

Retirer les premières feuilles de beaux artichauts, couper les queues. Farcir les cœurs d'ail et de persil hachés, de thym, de laurier et installer les artichauts à plat dans une casserole. Rajouter de l'oignon et des lardons, arroser d'huile d'olive, sel, poivre et recouvrir d'eau bouillante aromatisée de vin blanc sec. Faire réduire à petit feu.



Un soir de concert de Bachata dans les arènes



le 2 juillet,

avec **Grupo Extra**



Yash Godebski exposera dans la salle des Arches pendant la fête votive, où il travaillera sur la rénovation du triptyque.

CARBONADO



Faire revenir des morceaux de collier de mouton piqués d'ail dans du lard tranché, de l'oignon, du laurier, de la sauge et du coulis de tomates. Mouiller avec du vin blanc sec, couvrir et laisser mijoter au moins 3 heures. Accompagner de légumes verts tels haricots, artichauts...

SABAYON

Dans un bol, battre 1 jaune d'œuf avec 2 cuillerées de sucre. Mettre au bain-marie, sans arrêter de battre, ajouter un verre de vin de Marsala jusqu'à ce que le mélange augmente en volume. A consommer froid ou tiède selon les goûts.

Possibilité d'y ajouter du gingembre, de la cannelle ou de la noix muscade râpée.



Exposition-concours de photographies

Salle des Arches du 7 au 17 novembre 2016

Pour la 4^e année consécutive, l'association des Paralysés de France du Gard, dans le cadre du festival Artdessens et des ateliers du handicap de la ville de Nîmes, propose aux Gardois de découvrir son exposition-concours de photographies sur le thème « Ils sont d'ici ».

Cette exposition, réalisée en partie par le photographe Pierre Huber, met à l'honneur des portraits de femmes et d'hommes du département, dont les traits et les personnalités se fondent avec nos paysages et monuments gardois, connus ou plus confidentiels. « Ils sont d'ici » cherche à inscrire les personnes en situation de handicap et/ou âgées, comme acteurs essentiels de notre merveilleux département. Ils ne sont ni à part, ni à exclure.

Ils sont d'ici et aiment l'être pleinement. Des photographes amateurs (associations de handicap, particuliers) se sont également prêtés au jeu et ont réalisé des compositions pleines de sensibilité et de sens. Les photos retenues ont été sélectionnées par un jury d'artistes professionnels. L'ensemble compose une exposition riche, où les textes profonds complètent avec force les images tellement d'ici...



A noter dans vos agendas

Vide-commode d'Arlésiennes le 19 novembre 2016



Salon des santonniers et crèche vivante le 11 décembre 2016 au mas du Grand Bordes



2 adresses pour vous servir

vin des sables dune
CAVE SABLEDOC

Caveau Les Sablons
Route des Saintes-Maries de la Mer
St Laurent d'Aigouze
30220 Aigues-Mortes
Tél : 04 68 53 75 20

Caveau Les Remparts
Route du Grau du Roi
30220 Aigues-Mortes
Tél : 04 68 53 80 55

ST LAURENT LOCATION

MATERIEL BTP MOTOCULTURE
ESPACES VERTS

06 78 98 93 98



TAXI Saint Laurent

André POUJOL

Transport Médical Assis - Gares - Aéroports - Etc

06 07 34 10 48

taxisaintlaurent@gmail.com

Votre taxi sur Saint-Laurent d'Aigouze depuis 1996



Transport médical assis :

- Consultations, dialyses, hospitalisations, radiothérapies, rééducations, traitements...



Transports privés :

- Gares,
- Aéroports...



Transports sur réservation (devis gratuit) :

- Mariages,
- Circuits touristiques...



ALS

LOCATIONS • MATÉRIELS

www.alslocations.com

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

VENTE • SERVICE APRÈS-VENTE

FLEXIBLES HYDRAULIQUES
HUILES • FILTRES • GAZ

S.A.V : Notre atelier assure l'entretien et la réparation de votre matériel.



**Ne cherchez plus...
nous avons
le matériel
qu'il vous faut !**

04 66 53 68 89 - ZA Terre de Camargue AIGUES-MORTES



Alimentation & Accessoires Chiens & Chats



**DES PROMOS TOUTE L'ANNÉE
CARTE DE FIDÉLITÉ**



Ouvert du Lundi au Samedi

idrecom 06 77 08 80 80 - www.idrecom.fr



CARIAMI

Transport & TP, Terrassement
Location de matériel avec chauffeur
Pose de fosse sceptique et mise aux normes.

Tél : 06 80 63 93 18
30220 St Laurent d'Aigouze

**SAURA
MENUISERIE**

depuis 1983

**BOIS
ALU
PVC**

Tél. 04 67 71 49 24 - Saint-Laurent-d'Aigouze - Marsillargues

**POMPES FUNÈBRES
CHAMBRE FUNÉRAIRE**

SAEZ

2 bis, rue de la Rotonde
30240 LE GRAU DU ROI
04 66 51 70 83 - n°hab. 99.30.295

303, bd Alexandra David Neel
30220 ST LAURENT D'AIGOUZE
04 67 71 29 49 - n°hab. 99.30.294

rue de la Pinède
30220 AIGUES-MORTES
04 66 51 91 79 - n°hab. 99.30.293

CHAMBRES FUNÉRAIRES - MARBRERIE - FLEURS
www.pfsaez.com

Coffre **Béatrice**

MASCULIN

FEMININ



B

D

113, place de la République
30220 Saint-Laurent-d'Aigouze

Tél. 04 66 88 14 22

du mardi au jeudi : 9h - 12h/14h - 19h
Vendredi & samedi : non-stop

Inscription et paiement en ligne pour le restaurant scolaire

A partir de la rentrée, il sera désormais possible d'inscrire son enfant et de payer en ligne le service de restauration scolaire.



Un service pratique, simple et sécurisé qui vise à faciliter les démarches des familles. Depuis chez vous, en quelques clics, le service est disponible 7j/7, 24h/24.

Le paiement par chèques, espèces et le prélèvement automatique restent toujours possibles. Le bureau d'inscription du restaurant scolaire Chloé Dusfourd est ouvert de 7h30 à 13h30 du 22 au 26 août, puis de 7h30 à 11h à partir du 29 août.

Contact : Tél. 04 66 71 94 55
restaurant.dusfourd@terredecamargue.fr

➊ Rendez-vous sur le site internet www.terredecamargue.fr

➋ Dans « Services en un clic » en haut à droite de la page d'accueil, cliquez sur l'icône restauration collective.



➌ Sur la page Restauration collective, cliquez sur le bouton vert « Inscription et paiement sécurisé en ligne ».



➍ Vous êtes sur le portail famille : entrez votre identifiant et votre mot de passe. Ils vous seront communiqués lors de votre première inscription qui doit se faire auprès du restaurant scolaire.

Ouverture d'un point « emploi saisonnier » au Grau-du-Roi

Le service emploi de la Communauté de communes Terre de Camargue a mis en place une permanence pour accueillir, jusqu'au 29 septembre, les professionnels saisonniers : salariés, demandeurs d'emploi, employeurs...

Situé Quai Colbert, à côté des arènes, au Grau-du-Roi, le point emploi saisonnier est ouvert le mardi, mercredi et jeudi de 9h à 11h45. Une conseillère emploi accueille, informe et oriente les demandeurs d'emploi et les entreprises dans leurs démarches, propose des offres d'emploi en consultation et met à disposition des outils : postes informatiques, imprimantes, scanners, libre accès internet...



Contact :
04 66 53 61 38 - emploi@terredecamargue.fr



Pour la 4^e année consécutive, le vendredi 10 juin, les élus ont remis trophées, médailles et lots aux membres ou bénévoles de clubs, associations. Cette année, ce sont treize dirigeants d'associations ou de clubs qui ont souhaité mettre à l'honneur une personne ou une équipe. Philippe Clauzel, adjoint aux sports et vie associative, avec les membres de la commission, ont eu le plaisir de les récompenser.

‡ **L'équipe U11 filles excellence** (poussines) du Littoral Camargue Basket, invaincues en championnat excellence départemental.

‡ **Corentin Larequie**, du handball club, arbitre départemental et régional, entraîneur des moins de 15 ans et des écoles de handball. A tout juste 18 ans, Corentin est très dévoué et fait aussi preuve d'une grande maturité.

‡ **Nans Hugon**, depuis deux ans, est l'animateur des cours du club de gymnastique. Il s'adapte aux âges et aux conditions physiques différentes des membres du club dans une ambiance conviviale.

‡ **Momo Touhami** de l'Olympique saint-laurentais, entraîneur de l'équipe senior de foot qui a su reconstruire le club, re-motiver le groupe et le hisser à un très bon niveau : 3^e du championnat.

‡ **Helmut Besch**, joueur et entraîneur bénévole du Camargue tennis de table. Il devient, avec son équipe, champion du Gard départemental 2.

‡ **Claude Ostyn**, trésorier de la FNACA, qui crée également toutes les affiches de communication.

‡ **Christophe Goutenceau**, **Vincent Fuster** et **Jacky Gaudet** de la Boule joyeuse pour leur qualification au championnat de France.

‡ **Jacques Fournier** pour son dévouement permanent au club La Grasilho.

‡ **Pierre Vidal**, président du CTPR Lou Sarraïé.

‡ **Denise Christiaens** qui anime le scrabble complet ou scrabble hasard.

‡ **Rose-Lyne Rodriguez** de Li Coutet Nègre qui a brodé en 2013 deux banderoles pour les Saint-Laurent de France et cette année l'écusson de la ville.

‡ Une distinction particulière a été remise à la jeune **Mai-Lou Hurlot**, 9 ans, médaille d'or à la finale du Concours national de danse classique, organisé par le ministère de la Culture et de la Communication. Mai-Lou a commencé la danse à 4 ans avec l'Association saint-laurentaise de danse moderne. Très sportive, elle pratique aussi la danse sévillane avec l'association Alma de Luz, le ski et le *wake board*. Son parcours est donc déjà exceptionnel pour son jeune âge.

« Ô tour de la Carbonnière »

La commune organise le dimanche 6 novembre, la 2^e édition de la course pédestre « Ô tour de la Carbonnière ». La 1^{re} édition, le 15 novembre 2015, a remporté un vif succès avec 550 participants.

LA COURSE

Départ des arènes à 10 h précises, arrivée aux arènes après une boucle autour de la tour Carbonnière (RD46) soit 14.2 km. La course peut également se faire en relais : 6.3 km et 7.9 km. Elle est limitée à 1000 dossards.

L'INSCRIPTION

Prix : 10€ individuel et 12€ en relais de 2 personnes. Tout engagement est ferme et définitif. Les inscriptions se font par courrier postal, par internet www.tempscours.com ou en mairie - Service communication - Rue Henri Méry 30220 Saint-Laurent-d'Aigouze.

Inscriptions le jour même de 8h à 9h15 au prix de 12€ pour les individuels et 14€ pour les relais.



L'organisation de cette course nécessite une centaine de bénévoles pour notamment la remise de dossards, les points de ravitaillement ou être signaleurs. Une réunion, ouverte à tous, est organisée le vendredi 23 septembre à 18h30, à la Maison du peuple.

LES NOUVELLES COLORÉES DE L'ASSOCIATION PEINTRES EN LIBERTÉ

Notre Salon de printemps a eu lieu les 27, 28 et 29 mai dernier dans la salle Vincent Scotto. Ce premier salon, consacré à la peinture, la sculpture et la photographie a permis de découvrir les œuvres de 32 artistes de notre région. Des artistes non adhérents ont rejoint les peintres membres de l'association pour proposer un large nombre et un grand choix de styles variés. Nous remercions le public, venu nombreux et qui a élu le sculpteur André-Claude Gambero « Choix du public » pour ses créations élégantes. Notre prochain évènement, « Camarguexpo », se déroulera du 19 au 29 août 2016 de 11h à 13h et de 17h à 20h, pendant la Fête votive. De nouveau dans la salle Vincent Scotto, cette exposition proposera un clin d'œil de notre belle Camargue. Les *peintres en liberté* accueilleront encore une fois des artistes

peintres, sculpteurs et photographes qui exprimeront leur vision de nos paysages et traditions. Le vernissage aura lieu le vendredi 19 août à 19h.

Des animations sont prévues :

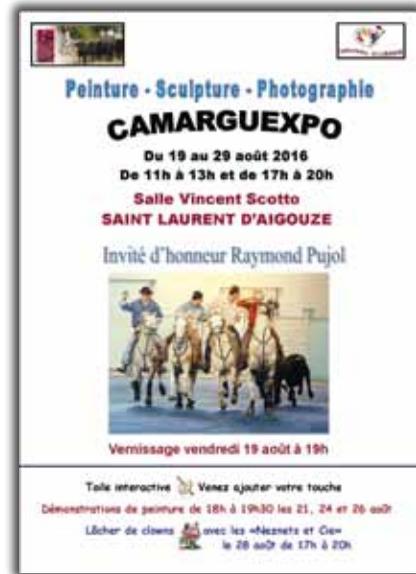
◆ Démonstrations de peinture dimanche 21, mercredi 24 et vendredi 26 de 18h à 19h30.

◆ Lâcher de clowns avec les Neznets et Cie, dimanche 28 de 17h à 20h.

Ensuite, nous vous donnons rendez-vous début septembre, à la Journée des associations. Vous pourrez vous inscrire aux cours de peinture du lundi après-midi ou soir et aussi venir peindre en toute liberté le mardi et le mercredi après-midi.

Contact :

Sara Thomas 06 72 72 88 58



L'A. S. L. E. C. S.



L'association culturelle remercie les parents d'avoir assisté aux spectacles de fin d'année et d'avoir été si enthousiastes à l'idée de nous aider dans certaines tâches l'année prochaine.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 5 juin 2016.

L'association propose en 2016/2017 des cours de :

- piano avec Inès, 06 14 63 54 87 ;
- guitare/basse avec Fanfan, 06 47 96 39 79 ;
- mosaïque avec Chouquette, 06 26 15 55 41 ;
- théâtre avec Hélène, 06 73 23 49 64.

Nous serons présents et actifs lors de la Journée des associations.

HARLEY DAVIDSON CLUB CAMARG'WHEELERS

Créé depuis un an, le club propose des sorties variées aux possesseurs de motos Harley Davidson. Venez découvrir (seul ou en couple) le plaisir de rouler dans un esprit de convivialité et de fraternité. Balades, voyages ou simples sorties de quelques heures... tout est possible, rien n'est imposé.

Vous pouvez contacter
Laurent Dumas - 06 14 42 72 79
laurent.dumas0754@orange.fr



ST-LAURENT-D'AIGOUZE

Nos après-midi de jeux de scrabble reprendront à la Maison du peuple, mercredi 7 septembre à 14h. Très bon été à tous.



Organisée
par l'association
Air Family

OLYMPIQUE SAINT-LAURENTAIS

Le 19 et 20 avril, au stade Paul Hugon, a eu lieu le stage de football de l'Olympique saint-laurentais.

Il a réuni près de 30 enfants âgés de 6 à 13 ans (licenciés ou non) du village et des communes voisines. A travers ce stage, ils ont pu perfectionner leur technique individuelle, leur esprit d'équipe, la maîtrise de soi et apprendre le respect des règles de vie en collectivité.

Un goûter offert par l'Olympique saint-laurentais a clôturé ces 2 journées. Pour l'occasion, deux joueurs de football professionnels sont venus rendre visite aux jeunes stagiaires. Vitorino Hilton (Montpellier HSC) et Toïfilou Maoulida (Nîmes Olympique) ont partagé un moment qui restera un beau souvenir pour tous ces enfants.

Le club remercie toutes les personnes qui sont intervenues tout au long du stage (les parents, MM. Hilton et Maoulida, les éducateurs). Nous remercions aussi le Tennis club saint-laurentais d'être venu partager le goûter avec nous, pour développer cette convivialité et cette entraide entre les clubs, le tout dans un esprit familial.



Le club propose des séances d'essai à tous les enfants, garçons et filles, né(e)s entre 2005 et 2011, intéressés de jouer au football.

Pour les enfants de 13 à 17 ans, le club souhaite développer les catégories U13 (2005-2004)/ U15 (2003-2002) et U17 (2001-2000). Nous avons également créé une 2^e équipe seniors et une équipe vétérans pour l'équipe «loisirs». Contact au 06 24 92 65 03.

LITTORAL CAMARGUE BASKET

+20% : c'est le nombre de licenciés supplémentaires cette saison !

Une saison qui s'est achevée avec de bons résultats sportifs surtout au niveau des plus jeunes (U11), filles et garçons, respectivement 3^e et 8^e du Gard en championnat Excellence. Bravo à eux et encore merci à toutes les personnes qui permettent que ce club existe!

Nous voilà déjà tournés vers cette nouvelle saison qui s'annonce encore riche en événements et où tout le monde a sa place à jouer et pas uniquement sur le terrain !

Le club c'est une affaire de toutes et de tous, alors si l'appel du ballon orange résonne

en vous, ou si vous voulez simplement participer à une aventure humaine forte en émotions, n'hésitez pas à nous contacter (3 entraînements gratuits et sans engagement). Renseignements : littoralcamarguebasket@gmail.com ou 06 01 13 68 60 ou suivez nous sur Facebook : LCB en force

**Porte ouverte du LCB
mercredi 31 août**

🕒 De 15h à 16h30 : garçons et filles nés entre 2006 et 2012.

🕒 De 16h30 à 18h : garçons et filles nés entre 2000 et 2005.

Salle Camargue d'Aigues-Mortes.

CLUB DE GYMNASTIQUE SAINT-LAURENTAIS

Les derniers cours se sont bien terminés dans une ambiance de pré-vacances ! Merci encore à David et Nans. Nous avons mis à l'honneur ce dernier au cours de la « Soirée des talents sportifs et associatifs » pour son sérieux, entre autres. Tous deux reprendront les cours pour la saison 2016/2017, le premier se déroulera le lundi 26 septembre à 19h.

A noter que les trois cours (lundi et jeudi avec Nans, mardi avec David) auront tous lieu de 19h à 20h à la salle Vincent Scotto : le lundi « pilates », le jeudi « maintien en forme », le mardi « body sculpt » afin de motiver les 35/50 ans et les plus courageux. Vous pourrez toujours

essayer les 3 cours gratuitement. Prévoyez un certificat médical et une attestation de responsabilité civile. Nous rappelons aux messieurs que la porte leur reste ouverte et encourageons les adhérents actuels à revenir. Nous ne pouvons pas clore cet article sans parler de notre repas de fin d'année qui a eu lieu le 3 juin au café le Glacier. Nous avons été bien reçus et remercions ici la cuisinière, le personnel et les membres du club ainsi que leurs compagnons pour leur présence.

Rendez-vous à la Journée des associations, samedi 10 septembre sur la place de 10h à 13h. L'assemblée générale aura lieu le 16 septembre à 19h à la Maison du peuple.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 06 89 25 14 80 ou au 06 75 52 07 11.

ASSOCIATION DANSE MODERNE FITNESS-HIP HOP

Vous avez été nombreux cette année encore à notre gala de fin d'année, nous espérons que « Notre ALICE » vous aura fait retrouver, durant la soirée, votre âme d'enfant. Merci à tous pour votre soutien et votre présence.

Nous remercions nos professeurs Elsa, Mélanie et Benjamin et leurs élèves pour leur travail, M. le Maire et le conseil municipal pour la mise à disposition des arènes, l'équipe technique pour l'installation de la scène, notre couturière pour la réalisation des costumes, sa patience et sa disponibilité.

Merci à Jocelyne, aux bénévoles, présents depuis plusieurs années afin que ce Gala soit une réussite, qu'ils soient aux guichets, aux portes, à l'installation ou encadrant nos jeunes enfants durant la soirée : Thomas, Alain, Thierry, Didier, Laure, Françoise, Aurore, Béatrice, Nadine, Éric, Marie, Élodie, Claire, Aurélie, Philippe, Adeline, Amélie, Carole et Valérie. Nous remercions Amélie pour la réalisation du CD musical, Daniel et Jérôme au son et à la lumière, Odile et Cathy pour le DVD du gala, et les membres du bureau : Delphine, Cathy et Marie-Paule.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances, rendez-vous à la Journée des associations.



ASSOCIATION SAINT-LAURENTAISE DE YOGA

Du nouveau à la rentrée !

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un deuxième cours hebdomadaire dès le 6 septembre. Venez nous rencontrer le samedi 10 septembre lors de la Journée des associations.

Pour toute information complémentaire, contacter E. Hanoun, présidente au 06 20 31 96 37 ou D. Lemonnier, secrétaire au 06 51 25 92 42.



Praticienne naturopathe et iridologue
Praticien en énergétique chinoise, bio résonnance Rayonex

Sur RDV uniquement au **07 60 93 59 82**

Résidence le Mail, 6 avenue du Général Trouchoud
30220 Saint-Laurent-d'Agouze

Sur présentation de cette publicité :
Remise de 10€ sur consultation bilan (valeur 45€) et de 20€ sur forfait premium (valeur 150€).
Remises non cumulables, un seul bon par personne.

LI COUTET NÈGRE

**Du 8 au 11 juillet,
Li Coutet Nègre
s'est déplacé avec
31 personnes aux
Saint-Laurent de France
2016.**

Ce 26^e rassemblement était organisé par la petite commune de Saint-Laurent-de-Chamousset (1880 habitants) dans le département du Rhône.

L'équipe organisatrice avec ses 435 bénévoles, a proposé un programme exceptionnel pour ces 3 journées de fête. Chaque Saint-Laurent fait suivre ses produits régionaux et ce grand rassemblement devient un important moment de découverte des cultures et des traditions de toutes les régions françaises, mais aussi de fêtes et de



fraternité. Les liens d'amitié qui se nouent, les rencontres et les échanges qui ont lieu à cette occasion ont enthousiasmé tous les participants.

En 2017, ce sera Saint-Laurent-de-Maroni en Guyane, qui aura en charge l'organisation du 27^e rassemblement.



LE CAFÉ CITOYEN

Le Café citoyen de Saint-Laurent-d'Aigouze est heureux de vous inviter à ses soirées animées, passionnées et conviviales, aux débats très variés, pluralistes sur des thèmes d'actualité ou de société, choisis librement ; mais aussi à ses événements festifs, aux farandoles de soupes et de salades pour des moments de partage, de détente et de joie.



Nous avons clos cette saison de rencontres passionnantes, ce dimanche 5 juin, autour de la farandole des salades.

Vous êtes venus nombreux déguster et voter pour la meilleure et la plus originale salade ou terrine, dans un cadre chaleureux à « La table à rallonge ».

Nous remercions les citoyennes et citoyens, venus nombreux, participer à nos 37 débats, au café-restaurant « Chez Momo » (en face de la mairie), qui nous accueille avec efficacité et bienveillance depuis notre création. Merci Momo !

Merci à Marie Hélène Touchet, correspondante locale Midi-Libre.

Nous vous donnons rendez-vous en octobre 2016 pour de nouvelles aventures citoyennes !

Toute l'équipe du Café citoyen de Saint-Laurent-d'Aigouze vous souhaite d'agréables vacances!

Vous pouvez nous contacter sur :

notre site web : cafecitoyen.stlau@laposte.net

Facebook : [cafecitoyende St-Laurent-d'Aigouze](https://www.facebook.com/cafecitoyendeSt-Laurent-d-Aigouze).

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS SAINT-LAURENTAIS

Par manque de participants, nous avons dû annuler le Salon des commerçants et artisans prévu le 25 septembre. Nous envisageons de le programmer une année sur deux. Cependant, nous souhaitons organiser une autre manifestation ce jour-là dont nous vous communiquerons les détails ultérieurement.

ASSOCIATION DE LOISIRS LES JOYEUX LURONS

- ◆ Après une sortie à Narbonne et ses environs en avril, des sorties d'une journée en Espagne en avril et juin, et avant de partir pour 6 jours en Alsace et dans les Vosges en juin, les adhérents de l'association ont partagé un repas convivial et animé à la salle Vincent Scotto le 18 juin où 116 membres étaient présents. La présidente André Daumas a remercié de leur fidélité les amateurs du loto des mardi après-midis, mais aussi les amateurs des sorties et voyages, et fait part de 154 adhésions à ce jour à l'association (150 au 31 décembre 2015).
- ◆ La reprise des activités le mardi après-midi aura lieu le 6 septembre.
- ◆ Le prochain voyage de 3 jours en Andorre est fixé du vendredi 16 au dimanche 18 septembre.
- ◆ Nous souhaitons la bienvenue à celles et ceux qui veulent partager un moment de convivialité et de gaieté.



Pour tous renseignements, s'adresser à :
André Daumas 06 64 45 03 83
Rosette Hernandez 06 31 24 31 61
Irène Cedat 06 76 67 05 93
Mireille Barbusse 06 89 81 72 90

F. N. A. C. A.

Le 2 juin, la F.N.A.C.A. organisait une journée festive. Un car complet, parti de la Poste, nous a amené à la distillerie Manquin sur l'île de la Barthelasse. Dans les vergers, de jeunes poires William étaient installées dans les bouteilles qu'elles garniront complètement une fois mûres, en baignant dans l'eau de vie. Les explications, suivies de la dégustation, nous ont réjouis, et fait découvrir des nouveautés telles la liqueur de clémentines corses, l'apéritif à base d'olives, le pastis au melon ou le pastis bleu aux épices et aromates, inconnus de la majorité d'entre nous, et a donné l'envie d'en acheter comme souvenirs.

A midi, au Mireio, le bateau *La Saône* nous était entièrement réservé pour un copieux et succulent repas. Les explications

concernant les ponts et monuments visibles depuis le Rhône étaient diffusées tout au long du parcours.

Vers Châteauneuf-du-Pape, la chocolaterie Castelain a présenté un film sur la culture des cacaoyers et le traitement des fèves en zones tropicales (travail en amont pour obtenir le chocolat de base livré en Europe). La délicieuse dégustation qui suivit fût très appréciée et beaucoup d'entre nous ont acheté des chocolats à partager en famille ou avec les amis. Cette balade, appréciée de tous, donne l'espoir d'en faire une autre l'an prochain.



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

- ♥ Fanny Reynaud et Didier Morote, le 18 juin
- ♥ Catherine Finily et Rodolphe Frazão, le 18 juin
- ♥ Thomas Villa et Monique Van Iersel, le 2 juillet
- ♥ Alain Burgos et Florence Disset, le 4 juillet

NAISSANCES

- ☺ Léo, William, Daniel Garmath, le 2 juin
- ☺ Victor Camboulives, le 9 juin
- ☺ Shanna Silva, le 14 juin
- ☺ Lyano Waterlot, le 27 juin
- ☺ Mathis, Alexandre Jover, le 29 juin

TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Les Conseils municipaux se suivent et ressemblent. Toujours le même mépris pour l'opposition. Aucun document, réclamé en amont, ne nous est transmis, nous excluant, ainsi, des décisions à prendre.

La majorité a décidé qu'il deviendrait possible de louer les arènes à des particuliers ou des professionnels. A défaut d'information, nous avons voté POUR cette proposition qui, pourtant, nous interroge : les associations qui bénéficiaient de la gratuité jusqu'à maintenant devront-elles payer ? (Gala de danse, Marché de Noël des commerçants, Clubs taurins...).

Par ailleurs, la municipalité a aussi décidé de faire appel à une société de nettoyage pour la commune. Elle a procédé à un appel d'offre auquel deux sociétés ont répondu : Rocheblave et Océan (Nicolin). Pour un défaut administratif celui-ci a été annulé et un second appel d'offre a donc suivi. Rocheblave et Océan ont de nouveau postulé et une troisième société était sur les rangs, Onyx, filiale de Véolia, laquelle propose, par hasard, les tarifs les plus bas. Coïncidence ? Véolia est toujours là !

Le texte publié dans cette rubrique est restitué en l'état, tel qu'il a été remis.

RÉPONSE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Une fois de plus l'opposition se victimise, une fois de plus l'opposition agite le chiffon rouge, une fois de plus l'opposition flirte avec les insinuations calomnieuses.

Non la location des arènes ne s'appliquera pas aux clubs taurins et autres associations qui, jusqu'à présent, en bénéficient dans le cadre de conventions gracieuses.

Oui et comme cela a été expliqué en conseil municipal, le tarif de location pourra s'appliquer à des particuliers ou entreprises pour des événements privés ou à des organisateurs de spectacles privés. Concernant le marché de nettoyage de voirie attribué à Onyx-Veolia, le maire, conscient des enjeux par rapport aux entreprises en concurrence, a souhaité s'extraire le plus possible de la procédure, notamment de l'analyse des offres. Si un premier appel d'offre a été déclaré sans suite c'est que l'interprétation du cahier des charges par les deux entreprises ayant répondu ne permettait pas d'opérer un choix juste et une analyse équitable des offres. Fallait-il exclure de la seconde procédure une entreprise dont l'offre financière à prestation égale fait réaliser à la commune une économie substantielle ? Une fois de plus, l'opposition municipale a tout faux.

*Pour le groupe majoritaire,
Alain Fontanes, 1^{er} adjoint*

AGENDA

AOÛT

Mercredi 3

- ❖ Course de taureaux neufs organisée par le comité des Fêtes à 21h30.

Mardi 9

- ❖ Course de 9 taureaux neufs organisée par le club taurin Lou Sarraïé à 21h30.

Jeudi 11

- ❖ Taureaux piscine organisé par le club taurin Lou Sarraïé à 21h30.

Mardi 16

- ❖ Taureaux piscine organisé par le club taurin Lou Sarraïé à 21h30.

Du vendredi 19 au lundi 29

- ❖ « CAMARGUEXPO » organisée par les Peintres en liberté, salle Vincent Scotto, de 11h à 13h et de 17h à 20h. Vernissage le vendredi 19 à 19h.

- ❖ Exposition de Yash Godebski, salle des Arches.

❖ Du vendredi 19 au lundi 29 ❖

FÊTE VOTIVE 2016 organisée par le comité des Fêtes
(programme en pages centrales).

Lundi 22

- ❖ Course landaise Ganaderia J. L. Deyris organisée par le club taurin Lou Sarraïé à 21h30.

SEPTEMBRE

Jeudi 1^{er}

- ❖ Rentrée scolaire.

Dimanche 4

- ❖ Finale du Printemps des Royales organisée par le club taurin Lou Bandot à 16h.

Vendredi 9

- ❖ Les apéros du vendredi organisés par la commission Culture, tourisme et patrimoine immatériel, sur la place à partir de 19h30.

Samedi 10

- ❖ Journée des associations organisée par la mairie sur la place, de 9h30 à 13h.

Samedi 17 et dimanche 18

- ❖ Journées européennes du patrimoine organisées par la commission Culture, tourisme et patrimoine immatériel.

Vendredi 23

- ❖ Réunion pour les bénévoles de la course pédestre « Ô tour de la Carbonnière », ouverte à tous, à la Maison du peuple à 18h30.

Samedi 24

- ❖ Balade au château de Teillan à Aimargues, organisée par l'Office du tourisme. Informations et inscriptions au 04 66 88 17 00.

OCTOBRE

Lundi 17

- ❖ Thé dansant organisé par le CCAS, salle Vincent Scotto à partir de 14h30.

Samedi 22

- ❖ Course Espoirs Avenir hors trophée organisée par le comité des Fêtes à 15h.

Dimanche 23

- ❖ Course Espoirs Avenir hors trophée organisée par le club taurin Lou Bandot à 15h30.

Jeudi 27 et vendredi 28

- ❖ Journées « St Lo Kids » organisées par la commission Petite enfance, enfance, jeunesse dans les arènes.

NOVEMBRE

Dimanche 6

- ❖ Course pédestre « Ô tour de la Carbonnière » organisée par la commission Sports, tissu associatif, départ à 10h. Informations et inscriptions au 04 66 88 84 82.

Du lundi 7 au jeudi 17

- ❖ Exposition « Ils sont d'ici » organisée par la commission Culture, tourisme et patrimoine immatériel et l'association des paralysés de France, salle des Arches.

Vendredi 11

- ❖ Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918, square Général de Gaulle (horaire communiqué ultérieurement).

Samedi 12

- ❖ Course de ligue Languedoc Roussillon organisée par le club taurin Lou Bandot à 14h30.

Dimanche 13

- ❖ Bourse aux jouets organisée par l'association Air Family, de 9h à 17h, salle Vincent Scotto.

Samedi 19

- ❖ Vide-commode d'Arlésiennes organisé par la commission Culture, tourisme et patrimoine immatériel, de 9h à 18h, salle Vincent Scotto.

DÉCEMBRE

Dimanche 11

- ❖ Salon des santonniers et crèche vivante au mas du Grand Bordes.

PROGRAMME DONNÉ SOUS TOUTE RÉSERVE
D'ANNULATION OU DE MODIFICATION



La maison du Chien
Cabine libre service
-Boîte à litière - Royal Canin
-Accessoires
ROND-POINT DU GRILL 04 66 53 41 87



Saint Laurent d'Aigouze
Fête Votive
du 20 au 29 août 2016

Le seul vrai ami sur lequel vous pouvez toujours compter

Opération prévention IST
Infections sexuellement transmissibles
KPOTES OFFERTES
DANS LES COMMERCES PARTENAIRES

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

Course pédestre

Ôtour

2^{ème} édition

de la Carbonnière

LIMITÉ
A 1000
DOSSARDS



DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2016

DÉPART 10H DES ARÈNES

INDIVIDUEL 14,2 KM - RELAIS 6,3 KM / 7,9 KM

TARIFS : 10 € IND / 12 € RELAIS



Rens. 04 66 88 84 82 ville-saint-laurent-daigouze.fr